

La Tribune



«Sur les traces de Noël» un conte en D8

SHERBROOKE

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

94e année, no 260

SPORTS : Canadiens 4, Penguins 1

La CSN promet de la turbulence B1

Le juge Boilard blanchi

C'était parfaitement son droit de se retirer du procès des Hells

Sylvain Larocque (PC)
OTTAWA

Dans un court rapport de quatre pages, le Conseil canadien de la magistrature contredit son propre comité d'enquête et blanchit le juge Jean-Guy Boilard de toute négligence lorsqu'il s'est récusé d'un mégaprocès de présumés Hells Angels, en juillet 2002.

«Malgré le désaccord qu'a pu susciter la décision du juge Boilard de se récuser, il reste que cette décision lui appartenait», écrivent les 26 juges qui ont corédigé le rapport.

«Il incombe à chaque juge de déterminer en toute bonne foi s'il existe des circonstances qui le rendent inapte à instruire une affaire ou à en poursuivre l'instruction, ajoutent-ils. Le juge n'est tenu de consulter personne à cet égard, pas même son juge en chef.»



Le juge Jean-Guy Boilard

L'avocat de Jean-Guy Boilard, Me Gérard R. Tremblay, s'est évidemment réjoui du jugement.

«Je suis content pour une chose: c'est le maintien du principe de l'indépendance de la magistrature, et c'est extrêmement important», a-t-il déclaré en entrevue téléphonique.

«Ça me semble souverainement dangereux que le procureur général, qui est toujours partie dans les affaires criminelles, puisse avoir, en plus de ses droits d'appels, un pouvoir additionnel de menace sur le juge en lui disant: 'Oh! Oh! Faites attention, si je n'aime pas votre décision, je peux vous trainer devant le Conseil de la magistrature', a-t-il expliqué.

En août, pourtant, un comité d'en-

quête du Conseil de la magistrature concluait que le juge Boilard avait «manqué aux devoirs de sa charge» et qu'il avait pris une décision «inappropriée» en se récusant du mégaprocès.

«Le juge a cédé à une précipitation injustifiée davantage inspirée par son sentiment personnel que par une appréciation objective de la situation», avait estimé le comité d'enquête, composé du juge en chef de la Cour fédérale, John D. Richard, du juge en chef du Québec, Michel Robbert, et de l'avocat Michael H. Cain. Le comité se gardait toutefois de réclamer la récusation de M. Boilard.

L'affaire remonte au 22 juillet 2002. Invoquant une désapprobation exprimée par le Conseil de la magistrature concernant un autre procès, le juge Boilard s'était désisté de l'un des mégaprocès des présumés Hells Angels, alors qu'il tirait à sa fin.

Dans son rapport rendu public hier en fin de journée, le Conseil de la magistrature rejette en bloc le rapport du comité et laisse même entendre que ce dernier aurait dû mettre un terme à son enquête après que l'avocat indépendant affecté au dossier, Raynold Langlois, eut formulé une telle recommandation.

«L'exercice du pouvoir judiciaire discrétionnaire est au cœur de l'indépendance judiciaire», écrivent les 26 juges, en citant un jugement de la Cour suprême. Le procureur général du Québec, qui est à l'origine de la plainte, n'a même pas soutenu devant le Conseil que les termes employés par le juge Boilard pour se désister constituaient un manquement à l'honneur et à la dignité.

Selon le Conseil, tout prouve que Jean-Guy Boilard a agi de bonne foi.

Jean-Guy Boilard présidait l'un des trois procès intentés à la suite de l'opération «Printemps 2001», au cours de laquelle 36 membres présumés des Hells Angels avaient été arrêtés et accusés. Le procès arbitré par le juge Boilard visait 17 motards faisant face à des accusations de complot pour meurtres, de trafic de stupéfiants et de gangstérisme.

Au moment où le juge Boilard s'est récusé du mégaprocès des Hells, plus de 100 témoins avaient été entendus et 1114 éléments avaient été déposés en preuve. Le procès, dont la fin approchait, avait déjà coûté plus de 2,7 millions \$ aux contribuables, dont 1,5 million \$ en frais d'avocats (aide juridique) pour les accusés.

Quelques jours après le désistement du juge Boilard, le procès a été confié à son collègue Pierre Béliveau, qui a décidé de tout reprendre à zéro.

Le nouveau procès a débuté mais risque de n'aboutir qu'en 2004, alors qu'il devait à l'origine se terminer avant la fin de l'année.

Un voleur arrêté par «le père Noël»

L'argent volé était destiné aux démunis



Normand Groleau a mis la main au collet d'un voleur qui venait de s'enfuir avec une somme d'argent destinée aux démunis et il a ainsi permis son arrestation.



François Gougeon

fgougeon@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le directeur général d'Estrie-Aide, Normand Groleau, s'est soudainement retrouvé en «père Noël policiers», en début de fin de semaine dernière, lorsqu'il a arrêté un jeune récidiviste qui venait de commettre un vol.

Tout a débuté vendredi soir, au complexe Le Baron, où se tenait le traditionnel bingo dont les profits sont remis aux gens dans le besoin. Et M. Groleau s'y trouvait, tuque de père Noël sur la tête pour l'ambiance du temps des Fêtes.

«À un moment donné, a-t-il relaté

hier, j'entends une des caissières crier quelque chose comme 'il part avec ma caisse', à propos d'un voleur qui venait de bousculer cette femme et qui prenait la fuite avec de l'argent. J'ai aussitôt signalé le 911 sur mon cellulaire tout en suivant le gars en question, qui a tenté de se sauver en auto mais il n'a pu aller loin parce que c'était complètement bouchonné sur King. Il s'est alors dirigé vers le restaurant Saint-Hubert, pas loin de là, où c'était noir de monde et où je suis rentré, pendant que Sylvain Tessier (gérant au Le Baron) courait à sa poursuite... Quand le voleur a tenté de se sauver en se faufilant parmi la foule, je l'ai pris par le cou en lui disant qu'il n'était pas question qu'il sorte. Ça faisait assez spécial: la main gauche sur le cellulaire, la droite au cou du bandit et le pompon de la tuque du père Noël en l'air dans la bousculade... Mais à six pieds et 250 livres, j'ai fini par le mettre à terre et les policiers

sont arrivés aussitôt.»

Issu d'une famille ayant une longue tradition policière (son père a été chef à Coaticook, son frère à Rock Island), M. Groleau estime avoir eu la bonne attitude. «J'ai attendu patiemment le voleur, j'ai gardé mon calme et j'ai utilisé ce qu'il fallait de méthode forte... Des policiers m'ont dit que j'ai été chanceux parce que le gars en question, qui est un délinquant dangereux, est habituellement armé.»

Disant n'avoir «pas eu le temps d'avoir peur», Normand Groleau goûtait ainsi une douce revanche. Lui et sa conjointe, au cours des cinq dernières années, ont été victimes de vol à la pointe du fusil, en Floride, et de complot d'enlèvement et de vol dans les locaux de Estrie-Aide. «Disons que d'en avoir arrêté un a fait du bien à mon ego», a lancé M. Groleau.

La somme d'argent retrouvée sur le voleur s'élevait autour de 1000 \$.

Urgence de Windsor: la controverse reprend

François Gougeon

SHERBROOKE

La controverse vient de reprendre de plus belle dans le dossier de l'urgence de l'hôpital Saint-Louis de Windsor, alors que le comité de survie pense maintenant avoir en main ce qu'il faut pour assurer l'avenir; ce que nie la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie.

Il s'agit d'un document daté du 15 décembre 2000, signé par un haut cadre de la Régie régionale de l'Estrie, Robert Courchesne, qui «reconnaît un sta-

tut d'urgence mineure sur 12 heures (par jour) ainsi que l'offre actuelle de services eu égard à la réception d'ambulances». Dans le dernier cas, on précise cependant qu'il s'agit d'exceptions reliées à des cas d'arrêt cardiaque et d'étouffement.

Aussi, pour le député Claude Boucher qui a présenté hier ce document, c'est là une reconnaissance légale à l'effet que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, est tenu de dégager des heures de desserte médicale par le biais des Activités médicales particulières (AMP). La mise en vigueur de ce plan aurait ainsi pour ef-

Voir URGENCE en page A2



Le député Claude Boucher

L'Ami Denis

2 RUE QUEEN LENNOXVILLE 565-1376



Météo



Prob. 60 % averses de pluie Max.: 5
Lever du soleil: 7 h 24 Coucher: 16 h 07

Index

Ann class.....D3	Monde.....B2
Arts.....D1	Météo.....D3
Décès.....D6	Mots croisés...D4
Éphémérides.D4	Opinions.....A6
Horoscope.....D4	Sports.....C1
Loterie.....A5	

AVANT D'ACHETER N'IMPORTE QUOI
ESSAYEZ UNE HONDA!

ÉCONOMISEZ DES MILLIERS DE DOLLARS

PILOT



HONDA
Sherbrooke Honda

2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com



À LIRE DEMAIN

Les équipes estriennes fin prêtes pour le Tournoi international bantam de Sherbrooke

La Tribune	
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc. Édité et imprimé au 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482 DIRECTEUR François Fouquet ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955 DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau



Les employés et bénévoles du Pif Vacances Air Transat et du Festival des traditions du monde (FTM) avaient déjà le cœur aux Fêtes, hier, alors qu'étaient dévoilés les bilans de l'année 2003. Jean-Charles Doyon, directeur général des deux événements, Claude Adam, président du Pif, Bertha Bénitez, coordonnatrice du FTM, et Shah Ismatullah Habibi, président du FTM, étaient présents.

URGENCE DE WINDSOR: LA CONTROVERSE

Suite de la page A1

fet d'assurer le maintien des services d'urgence à l'hôpital Saint-Louis le dimanche, qui est fermée depuis les dernières semaines.

«C'est clair qu'on va acheminer cette lettre confirmant le statut d'urgence mineure au ministre Couillard pour qu'il intervienne dans les plus brefs délais... J'interpelle le ministre de la Santé. Il doit faire en sorte d'allouer les effectifs requis pour le retour à la normale du fonctionnement de notre urgence», a réclamé M. Boucher.

Il s'est en outre demandé si en ignorant la situation de cette urgence, le ministre Philippe Couillard n'est pas «en train de mettre la table pour la fermeture complète de toutes les petites urgences, comme la nôtre, celles d'Asbestos, de Magog et de Coaticook... Le ministre a déjà évalué qu'une salle d'urgence jusqu'à trois quarts d'heure ou une heure de distance, ça pose pas de problème», a livré le député de Johnson.

Pas d'obligation

De son côté, le président-directeur général (pdg) de la Régie régionale, Yves D'Amboise, fait une lecture toute différente. Le statut d'urgence mineure n'accorde pas un statut de salle d'urgence lui permettant de bénéficier d'activités médicales particulières... Il n'y a aucune obligation légale en ce sens, ni pour la Régie régionale ni pour le ministre», a affirmé M. D'Amboise.

«Au-delà des statuts, ce qu'on recherche c'est de régler le problème de fermeture le dimanche... On a proposé aux gens du territoire de réexaminer l'offre de service, comme en cessant d'y envoyer des ambulances pour des cas lourds. Il faut comprendre que les cas lourds en ambulance sont très rares et que les médecins ne se sentent pas à l'aise d'y faire face. Si on enlevait cela (les possibilités aux ambulances de conduire des cas lourds), on pense de notre côté que ça faciliterait la situation pour combler les heures de couverture médicale, dans le sens d'un service sans rendez-vous», a aussi fait remarquer le pdg de la Régie régionale de l'Estrie.

Joyeux profits et bonne année

Le Pif et le FTM dégagent de gros bénéfices



Laura Martin
lmartin@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Deux ans après avoir fusionné leur administration, le Pif Vacances Air Transat et le Festival des traditions du monde, les deux événements les plus courus dans l'arrondissement de Fleurimont, sont en bonne santé financière. Leurs employés et bénévoles pourront partir en congé des Fêtes l'âme légère.

Le tournoi de softball, dont la 28e édition a eu lieu en juillet dernier, a retiré des profits de 16 359 \$, tandis que la grand-messe des communautés culturelles a engrangé, un mois plus tard, pour sa troisième édition, des profits de 16 250 \$. À peine quelques billets de différence entre les deux colonnes de budget...

nous en aurions été incapables», s'est réjoui le directeur général Jean-Charles Doyon, qui présentait ces bilans en conférence de presse, hier.

Si les recettes de la compétition sportive ont connu une baisse sensible de quelque 3000 \$ par rapport à 2002, le festival de l'art culinaire, musical et artisanal d'ailleurs, lui, a véritablement explosé. Ses profits ont augmenté d'environ 50%. «Nous sommes victimes de sa popularité. Dès l'an prochain, nous serons forcés d'élargir notre bassin de bénévoles pour répondre à la demande.»

Pour l'édition prochaine, les organisateurs ont déjà une foule d'idées nouvelles pour faire grossir encore plus la programmation de ce dernier événement. La thématique de Noël pourrait notamment être exploitée sur le terrain du Centre Julien-Ducharme, en août 2004. «La réputation du festival commence aussi à circuler. De plus en plus d'artistes nous contactent pour y participer. C'est la même chose pour le Pif», poursuit M. Doyon.

De ce côté, les négociations avec la World Softball League, pour qu'elle inscrive le tournoi, pour la troisième fois, à son horaire de championnats, vont bon train. «Si ça marche aussi bien l'an prochain, nous pourrions recueillir de rondellettes sombres en vue de la préparation de la 30e édition, que nous voulons surprenante.»

Le Pif Vacances Air Transat et le Festival des traditions du monde ont reçu, cet été, d'importantes subventions du gouvernement du Canada. L'abandon du programme des commandites par le nouveau premier ministre pourrait donc leur nuire considérablement. S'il a été annoncé que les sous destinés aux festivals seront transférés à Patrimoine Canada, on ignore encore comment les montants se ventileront. Jean-Charles Doyon craint une diminution de ses parts : «Si tel est le cas, il nous faudra nous retourner vite pour trouver les sous ailleurs. Ça ne serait pas facile.» On attendra au moins que Noël soit passé pour se creuser les méninges...

Un rappel: débrazez vos entrées

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

Le Service de protection contre les incendies de Sherbrooke invite les propriétaires et les locataires à bien débrazler les entrées de leurs maisons et logements.

En cas d'urgence, cette petite précaution supplémentaire pourrait permettre de sauver des vies.

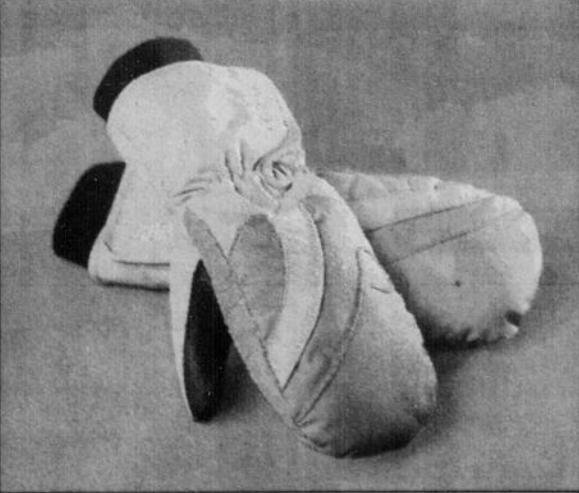
Les balcons des logements et des maisons deviennent souvent une deuxième sortie de secours. Il est donc essentiel de les déneiger. Lors d'une incendie, il se peut que l'accès principal soit bloqué et que la seule issue possible demeure le balcon.

Les entrées des immeubles à logements et résidentiels devraient toujours être dégagées afin de permettre aux personnes d'évacuer en cas d'urgence et permettre l'accès aux pompiers, policiers et ambulanciers lors de situations d'urgence.

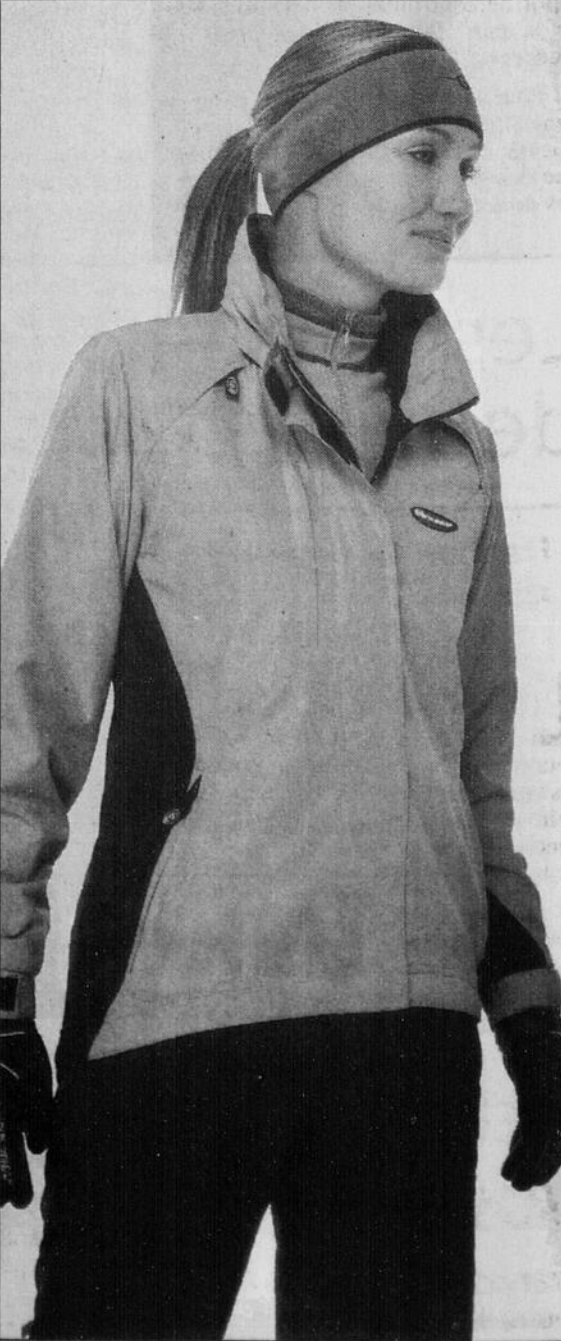
Les personnes qui décident de dégager leur toit de la neige qui s'y est accumulée doivent prévoir un système de harnais pour s'attacher et ne pas tomber. Il est aussi important de bien identifier l'endroit où la neige doit tomber pour ne pas ensevelir ou assommer quelqu'un.



LE LONG BAS JACQUARD THERMAL 9.99
Tricot laine et fibres synthétiques qui garde les pieds au chaud et au sec en évacuant l'humidité. Flocons en tons dominants de marine, noir, rouge. P/M. et M/G. Rég. 12.00



LA MOUFLE DE SKI ISOLÉE DUVET 49.95
Le cadeau idéal pour l'amateur de ski alpin. Une moufle chaudement entredoublée, avec paume en cuir pour une souplesse et une adhérence parfaite. Enduit imperméable. Gris argent ou noir. P.m.g. Rég. 60.00



L'ANORAK SKI DE FOND VENTILÉ 89.95
Confort, performance des bandes Micro-AirDry qui évacuent l'humidité et permettent au corps de conserver sa chaleur, dos et épaules à trappes d'aération, capuchon caché. Marine, rouge, eucalyptus. P.m.g. Rég. 120.00 Pantalon 69.95

Erratum

NDLR - Une erreur s'est glissée dans le texte de page une, vendredi dernier, titré «la jambe bionique prend son élan à Sherbrooke»: le Centre de recherche clinique qui mène les essais cliniques est bien une composante du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) et non de l'Université de Sherbrooke. Nos excuses aux responsables concernés.



Le certificat-cadeau Simons...
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.



Une année intense attend le PQ

Marie Malavoy pressent que l'opération «la saison des idées» sera passionnante



François Gougeon

fgougeon@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'année 2004 s'annonce particulièrement intense en terme de réflexion, de discussion et de brassage d'idées au sein du Parti québécois: la saison des idées est bien partie.

C'est le chef péquiste, Bernard Landry, qui a lancé la formule en juin dernier, en vue d'une modernisation en profondeur de cette formation, dans ses structures, mais aussi de tout ce qui entoure sa marque de commerce, soit la souveraineté et la social-démocratie.

Et pour la première vice-présidente du PQ, l'Estrienne Marie Malavoy, qui était reçue hier à La Tribune en table

éditoriale, l'aventure qui connaîtra son aboutissement au congrès d'orientation prévu pour mai 2005 s'annonce passionnante à plus d'un titre.

«C'est sûr que ce n'est pas sans risque, dans le sens où le niveau d'émotion dans un débat aussi large et intense pourrait mener à des déchirements. Mais si on garde le courant d'idées comme c'est parti, alors ça va être une opération extrêmement enrichissante en terme de meilleure pertinence dans notre action politique... En tout cas, j'aime beaucoup mieux un projet du genre que de voir comme dans d'autres partis politiques le programme écrit par d'autres et simplement ratifié par les militants», a livré Mme Malavoy.

En fait, il n'y a pas que les militants péquistes qui seront impliqués et le programme du parti remis à jour. L'opération aux «trois P» concerne aussi le parti en lui-même et «le pays» que le PQ veut faire du Québec. «Dans

les différentes instances d'animation de la démarche de la saison des idées, on va également mettre à contribution les gens de la société civile, pas juste nos militants... On ne veut pas revenir au pouvoir et gouverner pour les péquistes mais l'ensemble de la population», signale l'adversaire de Jean Charest le 14 avril dernier.

Recentrer les contenus

Concernant donc le programme, l'idée c'est d'alléger un document faisant actuellement 209 pages et de le remettre au goût du jour. «C'est par exemple de définir des enjeux modernes comme en matière de conciliation famille-travail, de mondialisation des marchés. Bref, c'est de recentrer les contenus mais de manière plus neuve, plus actuelle», a illustré Marie Malavoy.

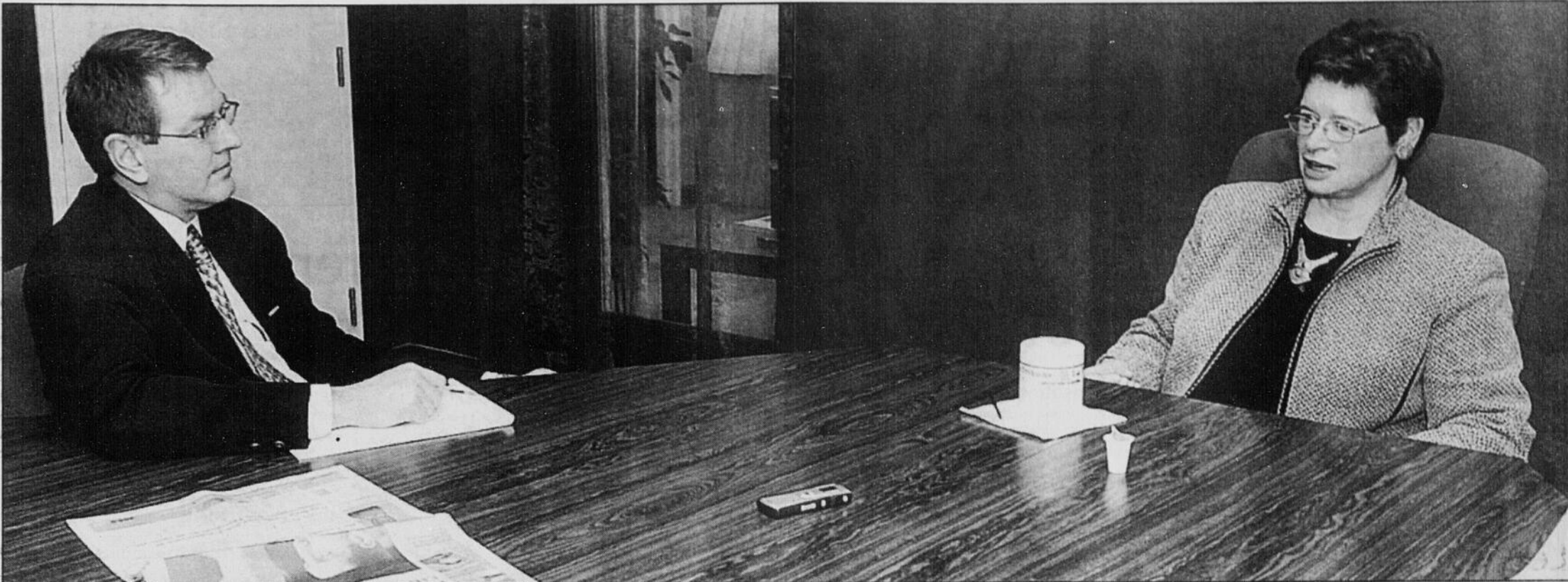
En matière de parti, le but c'est

qu'après 35 ans d'existence le PQ dé-poussièrera un peu sa structure. Comme le propre poste qu'elle occupe, en lien avec celui du chef péquiste et automatiquement président. «Peut-être y a-t-il lieu de faire une distinction en ce sens-là... Tout comme on désire introduire une façon de faire pour que les différents courants puissent s'exprimer plus facilement. Je pense par exemple à ceux qui sont plus orthodoxes, comme sur la question de la langue, qui quittent en rupture de banc quand leur résolution est battue. On veut faire en sorte que le parti soit aussi un instrument de mouvement», a indiqué la première vice-présidente.

Enfin, pour le pays, Marie Malavoy soumet qu'il est temps de revoir l'argumentaire et de rendre le projet souverainiste bien visible. «C'est de dessiner, de la façon la plus complète possible, ce que sera le Québec souverain, comme avec les éléments de constitution,

d'organisation du gouvernement, du rôle sur la place internationale et ainsi de suite... Avec ce chantier c'est de diminuer le plus possible le sentiment d'inconnu face au projet souverainiste et que la population saisisse mieux ce qu'il en sera», a fait valoir Mme Malavoy.

Bref, celle qui assume la fonction de première vice-présidente du PQ et dont le mandat ne prendra fin qu'en mai 2005, a passablement de pain sur la planche. «Juste en terme d'organisation, de préparatifs pour lancer la démarche de la saison des idées, ça a été très long. Et après les cycles d'animation et de consultation, on aura comme exécutif national la tâche de transformer les trois documents en un... C'est une démarche très exigeante mais on a un bon filon pour effectuer une réflexion sérieuse, qui n'a rien d'opportuniste», a aussi confié Marie Malavoy.



La première vice-présidente du PQ, Marie Malavoy, était reçue hier à La Tribune en table éditoriale. Elle a répondu à de nombreuses questions sur la saison des idées, l'opération de modernisation en profondeur enclenchée par le Parti québécois. Le tout culminera en un congrès d'orientation prévu pour mai 2005. À gauche, le rédacteur en chef Maurice Cloutier faisait partie de l'équipe qui a rencontré Mme Malavoy.

«Un entêtement sans précédent»

François Gougeon

SHERBROOKE

La descente en chute libre du gouvernement libéral et de son chef Jean Charest ne «surprend aucunement» Marie Malavoy, qui y voit la conséquence d'un «entêtement et d'un esprit de confrontation sans précédent de la part d'un premier ministre du Québec».

Pour l'ancienne candidate péquiste dans Sherbrooke et première vice-présidente du PQ, s'il peut être normal que des gens soient en désaccord avec des projets de loi d'un gouvernement,

«ce qui n'est pas normal c'est l'absence de tout rapprochement ou même tentative de rapprochement».

«Je comprends qu'un gouvernement ne peut plaire à tout le monde... Mais de tout gouvernement, dans les dernières décennies au Québec, on était habitué de voir qu'en cas de désaccord, on tentait des rapprochements... Ce qui m'étonne aussi et ce que je comprends pas c'est de voir le rôle joué par M. Charest. Habituellement, on s'attend d'un premier ministre qu'il joue comme une sorte de rôle de bon prince, qu'il garde comme une sorte de droit de réserve, justement pour tenter de concilier les choses... C'est une bien mauvaise stratégie de M. Charest mais ce qui est malheureux, c'est de voir l'instabilité, le ton très dur, que

cela a donné», a déploré Marie Malavoy.

Selon elle en outre, le gouvernement Charest a provoqué un «abus démocratique» et manqué à son devoir de bien expliquer les lois qu'il voulait faire adopter. «Tout ce qu'il répète c'est qu'il l'avait dit en campagne électorale et que c'est dans le programme de son parti... Je regrette mais j'ai jamais vu les gens voter avec le programme d'un parti sous le bras. M. Charest a malheureusement pris le résultat du vote comme un chèque en blanc... En campagne électorale, il n'a pas montré toutes les nuances de son programme», a aussi dit Mme Malavoy.

Bref, elle n'est pas surprise de voir l'impopularité grandir à l'endroit du chef de l'État québécois et qui, du

même souffle, conforte l'option souverainiste, avec un appui de 48 pour cent. «Ça montre bien le lien entre la façon de gouverner de Jean Charest et la remontée du sentiment souverainiste. Les gens réalisent bien que s'il ne peut livrer davantage la marchandise, comme dans le domaine de la santé, c'est que le fédéral ne donne pas l'argent dont le Québec a besoin et que lui, Jean Charest, n'ose pas trop faire de vague», a-t-elle soumise.

Aussi, il est clair pour Mme Malavoy que le gouvernement libéral devra changer son fusil d'épaule car s'il «s'entête à continuer à déplaire autant aux gens, et en si grand nombre, il

ne va pas durer longtemps... En ce sens, si ça continue, il se pourrait bien qu'on assiste à un tournant historique, ou un gouvernement n'arriverait pas à faire deux mandats d'affilée, comme on y est habitué au Québec depuis 50 ans.»

Enfin, quant à son propre avenir en politique, elle ne ferme pas la porte à tout jamais à une prochaine candidature. «Je ne dirais pas un non catégorique mais la question ne se pose pas à ce moment-ci», a-t-elle simplement répondu.

Les policiers recherchent deux casseurs de vitres d'autos

François Gougeon

SHERBROOKE

Le Service de police de Sherbrooke (SPS) enquête activement pour mettre la main au collet de deux jeunes ayant fracassé de nombreuses vitres d'autos et des boules de lumière sur des terrains privés, dans l'arrondissement de Fleurimont, au cours de la nuit de samedi à dimanche.

«Entre 20 heures, samedi soir et 5 heures le lendemain, nos policiers ont recueilli au moins huit plaintes de bris

de pare-brise et de lunettes arrière d'autant de voitures et au moins trois boules de lumière. Tout ce vandalisme s'est produit dans le secteur est, comme sur les rues Desormeaux, Des Jonquilles, Codère, 24 Juin», a expliqué hier le porte-parole du SPS, l'agent André Lemire.

Cependant, a-t-il rajouté, un citoyen du secteur Lavigerie, où les deux «sauvages» s'en donnaient à cour joie, dimanche matin, a pu voir qu'ils circulaient dans une Honda Civic de couleur noire, avec aileron sur le coffre-arrière.

«Un des deux individus à bord mesurerait entre cinq pieds deux pouces et cinq pieds quatre pouces. Le vandalisme a été commis à l'aide de bâton de

hockey. Alors, on invite bien sûr la population à être vigilante et à nous fournir toute information pour aider à leur arrestation», a aussi suggéré M. Lemire.

Il estime que les dégâts pourraient atteindre pas loin de 10 000 \$.

Boxing Day avant Noël

pour **lui** Entrepôt

VENTE 60%

SUR TOUT, TOUT, TOUT.

sur toute la marchandise automne-hiver
Part Two, Polo, Ralph Lauren.

22, 23 et 24 décembre 2003

2251, rue King Ouest, Sherbrooke 821-4419
930, 13e Avenue Nord, Sherbrooke 563-1111

Les promenades King
LES GALERIES QUATRE SAISONS

Attachez ou cachez vos souffleuses!

François Gougeon

SHERBROOKE

Est-ce à cause des importantes chutes de neige des dernières semaines et que certains veulent se faciliter le déneigement à peu de frais?

Toujours est-il que les vols de souffleuses sont pas loin de l'épidémie.

«Juste en fin de semaine, on a enregistré cinq vols de souffleuse dont une flambant neuve; son propriétaire l'avait achetée juste deux jours avant», a signalé hier le porte-parole du SPS, l'agent André Lemire.

En faisant ce rapport, il a surtout voulu inviter les propriétaires de ces engins très en réclame de faire preuve de prudence. «Dans bien des cas, des gens laissent leur souffleuse à neige comme ça, sous l'abri d'auto, à découvert. Il faudrait que les gens prennent l'habitude de les attacher à une chaîne cadenassée ou encore à les cacher dans la remise. Parce que quand des voleurs passent, avec une remorque ou un camion, une souffleuse ça disparaît très vite si l'engin n'est pas protégé adéquatement», a aussi commenté l'agent André Lemire.

TENDANCES meubles

L'ART DE REINVENTER SON NOÛL

DÈS LE 26 DÉCEMBRE

VENTE LIQUIDATION BOXING DAY

RABAIS SUR TOUT EN MAGASIN

OBTENEZ JUSQU'À **50%** DE RABAIS

idem l'idée meubles

FINANCEMENT DISPONIBLE

DÉCO CENTRE

BUREAU & BUREAU
600, rue Galt Ouest, Sherbrooke, Qc
www.tendancesmeubles.com

(819) 569-9585 (819) 569-9529 (819) 569-9588



Habillée pour les Fêtes.

La Civic Édition Spéciale comprend 1 700 \$ d'équipement sans frais.

- Climatisation avec microfiltration d'air
- Lecteur CD
- Verrouillage électrique des portes
- Blason commémoratif Édition Spéciale

Berline ou coupé Civic SE 2004

198 \$*

par mois pour 48 mois

Incluant 96 000 km Option 0\$ comptant disponible

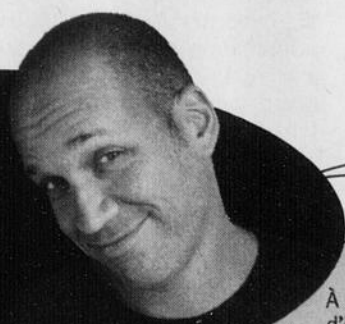
Transport et préparation inclus en location seulement

Taux de financement jusqu'à 60 mois

3,8 %

0\$ dépôt de sécurité

Concours Dans le Sud avec Martin



À l'achat ou à la location d'un véhicule Honda d'ici le 9 janvier 2004, courez la chance de gagner l'un des 10 voyages pour deux au Club Med de Cancun en compagnie de Martin Matte. Tous les détails chez votre concessionnaire.*



Civic Édition Spéciale Illustrée



Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX) et les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX) neuves. Versement mensuel de 198 \$, pendant 48 mois pour un total de 12 172 \$ pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 et de 12 300 \$ pour les coupés Civic SE 5 vitesses 2004. Versement initial de 2 668 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX). Versement initial de 2 796 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX). Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration inclus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. P.D.S.F. 16 800 \$ pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX) et les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX). Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. *Aucun achat requis. Ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Obtenez un coupon de participation lors de l'achat ou de la location (minimum 48 mois) d'un véhicule neuf Honda. Voyage d'une semaine pour deux adultes, départ le 7 mars 2004. Valeur approx. de 3 000 \$. Le concours débute le 24 novembre 2003 et se termine le 9 janvier 2004. Il y aura une sélection d'un finaliste par concessionnaire. Le tirage des voyages parmi les finalistes (environ 61) aura lieu le 16 janvier 2004. Règlement disponible chez votre concessionnaire participant.

Rétrospective 2003

La grande faucheuse a pris plusieurs vies



René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Accidents de travail ou lors des loisirs, plusieurs personnes ont connu une fin tragique lors de la dernière année.

Les pistes de ski de la région ont fait deux victimes.

Steven Faubert de Verdun a perdu la vie au début du mois de janvier après avoir fait une vilaine chute dans la piste intermédiaire-expert Magnum du mont Orford. L'homme de 41 ans est tombé, puis a glissé sur une quarantaine de mètres pour se retrouver dans le bois et heurter un arbre hors piste.

Le 15 février, c'est un planchiste, Yannick Couture, de Windsor, qui a perdu la vie sur les pentes de ski, cette fois au centre récréotouristique Montjoye de Hatley. C'est lors de l'atterrissage d'un saut que le jeune homme se serait retrouvé perpendiculaire au sol et le bout de la planche aurait fendu la neige durcie. Par cet impact, tout le corps du planchiste a été projeté sur la surface enneigée. À l'impact du sol avec sa planche, son corps a eu l'effet d'un fouet et sa tête a reçu le gros du choc en heurtant sa planche.

Le loisir de Velibor Lalic lui a aussi coûté la vie à la fin du mois de juin. Le joueur de soccer de 28 ans de Sherbrooke s'est écroulé sur le terrain au cours d'un match disputé au parc Bureau. Michel Pelletier, un gardien de but d'une ligue de hockey récréative a aussi connu une triste fin alors qu'il a



Un planchiste de Windsor, Yannick Couture, a perdu la vie au centre récréotouristique Montjoye, de Hatley.

subi une crise cardiaque sur la glace du Palais des sports de Sherbrooke à la mi-septembre.

Alain Lessard, un Sherbrookoise de 49 ans qui se rendait préparer son mirador pour la saison de chasse, a accidentellement perdu la vie le 23 octobre, dans le secteur Barnston, à Coaticook.

Les plans d'eau de l'Estrie ont fauché trois vies.

Deux fêtes ont mal tourné au mois d'août au lac Massawippi. Peter De Coteau, de Roxboro en Ontario, est décédé à la suite d'une promenade en pédalo. À 100 mètres du rivage, l'homme a tenté de regagner la rive à la nage, mais ne s'y est jamais rendu.

La même journée soit le 12 août, une promenade en zodiac a viré au cauchemar sur la rivière Saint-François à East

Angus. L'embarcation de Luc Gilbert a chaviré, jetant à l'eau ses cinq occupants, deux adultes et trois enfants. L'un des enfants, Dominic Gilbert, âgé de cinq ans, qui portait sa veste de sauvetage, a été emporté par le courant, mais a été retrouvé un kilomètre plus loin, sans vie.

La semaine suivante, un bain de nuit s'est révélé fatal pour un Américain, David Jiranek, qui participait à une fête au Club North Hatley, au bord du lac Massawippi le 17 août. La victime, a plongé dans le lac par seulement 29 centimètres d'eau, à partir d'un quai non éclairé.

Le travail a aussi causé son lot de victimes en 2003. Un travailleur forestier comptant 35 années d'expérience, Raymond Turcotte, a perdu la vie de façon tragique lorsqu'un arbre est tombé sur lui le 6 janvier sur un lot à bois du chemin Légaré à Deauville.

Le lendemain, un employé de la

Scierie La Patrie, Georges Adam, a perdu la vie de façon tragique lorsqu'il a été broyé entre un convoyeur et les fourches de l'élevateur mécanique d'une empileuse de bois.

Un homme a été blessé mortellement alors qu'il travaillait dans une usine d'armoires à Disraeli le 1er août. La victime a été retrouvée par un confrère de travail, coincée sous une pièce d'équipement dans un atelier.

Un des actionnaires de Granit Marlinton à Ogdun, Michel Beau-regard, 54 ans, est décédé à la suite d'un accident de machinerie lourde survenu le 24 octobre à son entreprise du chemin Marlinton.

LOTTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2003-12-22		Tirage du 2003-12-22	
13	17	19	22
23	24	25	27
28	29	32	33
36	38	44	45
53	57	59	69
Tirage du 2003-12-22		Tirage du 2003-12-22	
475	5747	NUMÉRO 427053	

À Noël, offrez-lui la forme!



Certificats-cadeaux disponibles

Le plus grand choix d'activités pour tous les goûts.

- Pilates
- Plans d'amaigrissement
- Power Yoga
- Aquaforme
- Stretching
- Aérobic
- Sauna
- Musculation
- Bronzage
- Massothérapie

- Programmes pour adolescentes (14-16)
- Cours 50 ans et +

Le seul centre privé avec piscine.

Femme Estrie
CENTRE DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
2154, rue King Ouest
Sherbrooke
822-2224



Les impétueuses sorties des rivières hors de leur lit ont causé de nombreux dommages et entraîné des pertes pour plus d'un citoyen.

L'onde s'est souvent mise en furie

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

Les cours d'eau de la région ont encore cette année causé leur lot des désagréments aux riverains. Au cours de la soirée du 4 août des pluies diluviennes s'abattaient sur les Bois-Francs. Les résidents de plusieurs municipalités du territoire ont été touchés à différents degrés par une inondation. Des terres agricoles ont été recouvertes d'eau par le débordement de la rivière des Pins, du côté de Tingwick, Chesterville et Warwick, et des rivières Nicolet et Bulstrode, à Victoriaville et Saint-Valère.

Des dizaines de domiciles ont subi des dommages importants à leur sous-sol, soit par le débordement des cours d'eau ou le refoulement des égouts de surface. Dans certains cas, des maisons et des chalets ont tout simplement été emportés par la force de l'eau sortie du lit des rivières. Des propriétaires ont perdu la plupart de leurs biens. À Warwick, trois résidences sises aux abords de la rivière des Pins ont été déclarées perte totale. On aura compris que les dégâts matériels dans la région ont atteint des centaines de milliers de dollars. Grâce au décret adopté par le gouvernement du Québec, moins de deux semaines après les événements, des sinistrés ont pu bénéficier rapidement d'une aide financière de la part du ministère de la Sécurité publique.

La rivière Saint-François, et d'autres cours d'eau de la région ont donné des sueurs froides à plusieurs personnes à la fin de mars, alors que les niveaux des eaux ont chatouillé le seuil critique d'inondation. Partout sur le territoire, les autorités municipales, la Sécurité civile, les riverains et les policiers étaient sur le qui-vive, scrutant à la loupe les moindres sautes d'humeur de la rivière.

À Sherbrooke, toutes les ressources étaient mobilisées le 29 mars. La rivière Saint-François s'était gonflée à plus de 18,3 pieds, alors que, dès 15 pieds, elle sort de son lit et à 20 pieds, c'est la catastrophe. La rivière a débordé à plusieurs endroits, surtout dans la région de Lennoxville. Il y a eu des problèmes à Bishopton, où des maisons riveraines ont été inondées sur les chemins Yvon et Pomerleau. Dans le Canton de Cleveland, le débordement d'un lac artificiel a provoqué d'importants dégâts, route 243. De même, à Saint-Nicéphore, dans la MRC de Drummond, des résidents riverains des rues Hamelin, Ouellet et Dubuc ont assisté au réveil de la rivière Saint-François.

Un énorme embâcle de glace a cédé le 31 mars sur la rivière Saint-François, à la hauteur de Bishopton, pour forcer l'évacuation de 26 personnes, soit la totalité des habitants du chemin Pomerleau. Plusieurs maisons du secteur, les plus près de la rive de la Saint-François, ont été menacées par les gigantesques morceaux de glace qui se sont déplacés à quelques pieds seulement des murs des résidences. Après que l'embâcle ait cédé, les glaces ont mis moins de 10 minutes à

sortir du lit, pour atteindre une hauteur de 50 pieds au-dessus du niveau normal de la rivière. Plusieurs citoyens ont assisté à la scène, impuissants, craignant que leur demeure ne soit emportée.

L'eau a aussi fait des siennes à l'automne.

La pluie tombée en Estrie au cours des derniers jours d'octobre a fait gonfler le niveau des rivières, tellement qu'on a frôlé l'état d'urgence au centre-ville de Sherbrooke le 28 octobre, la pré-alerte de l'opération Chaloupe.

Les pluies abondantes de la mi-novembre ont donné au mois de novembre des airs d'avril, faisant gonfler le lit des cours d'eau de la région et sortir la rivière Eaton de son lit au coeur de la municipalité de Cookshire-Eaton le 20 novembre. Les 31,5 millimètres de pluie tombés en moins de 24 heures ont fait fondre la trentaine de centimètres de neige toujours au sol, offrant toutes les conditions propices aux inondations. Si le pire a été évité à Sherbrooke, 30 résidences de Cookshire ont été évacuées et la route 108, lien routier très achalandé dans le secteur de cette municipalité du Haut-Saint-François, a été fermée par mesure de sécurité une partie de la journée.

LOTTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2003-12-22		Tirage du 2003-12-22	
636E777		1 Land Rover Freelander SE (ou 50 000 \$)	
2003-12-01	336C489	2003-12-12	211D303
2003-12-02	243C291	2003-12-13	333D127
2003-12-03	818A249	2003-12-14	816F330
2003-12-04	272A654	2003-12-15	645C526
2003-12-05	169D502	2003-12-16	196D765
2003-12-06	678D345	2003-12-17	399A488
2003-12-07	603B487	2003-12-18	330B324
2003-12-08	367C763	2003-12-19	588B790
2003-12-09	379F182	2003-12-20	573B717
2003-12-10	475A099	2003-12-21	144E350
2003-12-11	402E472		

Rabais Avant-Noël

la randonnée Boutique Plein Air

- PATAGONIA PRÊT À PORTER 15%
- VÊTEMENTS ENFANT Jusqu'à 30%
- SAC À DOS JACK WOLSKIN ATLAS II, ATLAS W Rég. 199,99\$ 129,99\$
- ENSEMBLE DE SKIS DE FOND À partir de 199,99\$
- TENTE ASOLO HAWK II Rég. 269,99\$ 199,99\$

Item en magasin jusqu'à épuisement des stocks

2325, King Ouest, Sherbrooke, 5F6-8882

Opinions

Présidente et éditrice: Louise Boisvert | Rédacteur en chef: Maurice Cloutier | Directeur de l'information: André Larocque | Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

La table est mise pour le PQ



Maurice Cloutier
mcloutie@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

s'il avait trop attendu. Les libéraux espèrent maintenant que la population oublie rapidement ces changements pour ne retenir que les jours meilleurs prévisibles dans la dernière partie du premier mandat.

Dans le moment, les libéraux essaient toutefois une gifle de la population pour leur manière de faire et la nature des réformes dans les relations de travail, le réseau de la santé et les garderies. La popularité du gouvernement libéral et celle du premier ministre sont en chute libre, révélait samedi un sondage de la maison CROP publié par La Presse. En un mois seulement entre la mi-novembre et la mi-décembre, le gouvernement libéral voit le taux d'insatisfaction des Québécois à l'égard de sa gestion bondir de 49 à 60 pour cent.

L'insatisfaction est aussi grande à l'égard du travail de Jean Charest. Contrairement aux prétentions du premier ministre, la population réagit mal aux décisions libérales. Ou encore elle se montre plutôt sensible à l'inquiétude très vive exprimée par des milliers de travailleurs syndiqués. Le même sondage révèle également que le Parti québécois a effectué une remontée importante dans les intentions de vote. Les Québécois servent donc un avertissement que les stratèges libéraux auront vite fait de saisir. Il est probable que les libéraux ajustent le ton et la manière au cours des prochains mois.

Chose certaine, les péquistes, qui se relèvent d'une amère défaite électorale après avoir mené dans les sondages pendant plusieurs semaines avant le dernier sprint électoral en avril dernier,

n'espéraient certainement pas que les libéraux facilitent autant un regain d'énergie au sein de leurs troupes. Le Parti québécois a toujours trouvé au sein des employés de l'État et des groupes communautaires ses militants les plus chauds.

Or, la table est mise pour le Parti québécois qui bénéficiera sans doute d'un enrôlement massif au cours des prochains mois. La proximité légendaire entre le PQ et le mouvement syndical risque de devenir une véritable opération de solidarité. Le militantisme péquiste reprendra-t-il la vigueur d'autrefois? L'engagement politique des centrales syndicales sera-t-il plus concret? Seul le temps le dira.

Le contexte actuel est propice à la participation tant souhaitée, chez les dirigeants péquistes, de la population à

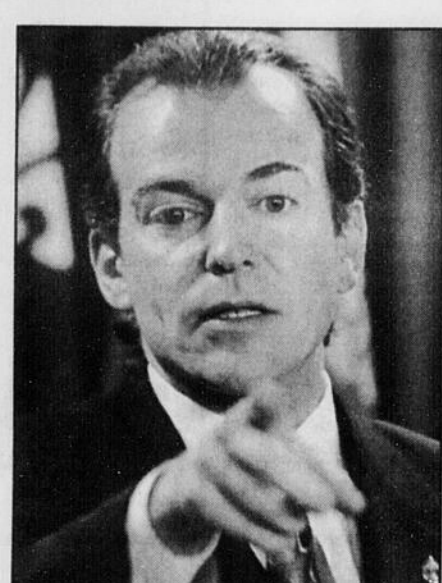
«la saison des idées». Le concept s'articule autour de trois grands chantiers portant sur l'adaptation du programme du parti et du discours en faveur de la souveraineté qui susciteront des débats au cours du printemps 2004. Les militants et les dirigeants du parti réussiront-ils à établir de nouveaux consensus sans se battre ouvertement sur la place publique? Le défi est de taille.

Chose certaine, les dernières semaines favorisent la reprise d'un nouvel élan au sein du PQ. Jean Charest ne le souhaite certainement pas, mais il contribue indirectement à remettre bien en selle l'Opposition officielle. Pour l'Action démocratique, le scénario des dernières semaines est tout autre et ne lui laisse aucune marge de manoeuvre. Jean Charest ne laisse plus de place sur sa droite à Mario Dumont.

Tribune libre

Un homme de contradictions

Dans une lettre d'opinion parue le 9 décembre dernier dans le journal La Tribune, le député de Richmond-Arthabaska, André Bachand, se présente comme un homme de convictions. Pourtant, en regard des faits et gestes posés par ce dernier, André Bachand démontre plutôt qu'il est un homme de contradictions.



André Bachand
l'exécutif libéral fédéral de Richmond-Arthabaska arrive essentiellement aux mêmes conclusions.

Alors qu'il se dit un «vrai bleu» et qu'il s'est même présenté récemment comme chef du Parti conservateur, André Bachand envisage néanmoins de joindre les rangs de ses adversaires d'hier. Cet éventuel passage au Parti libéral illustre bien à quel point André Bachand joue dans la contradiction. À titre d'exemple, rappelons que le député de Richmond-Arthabaska a voté contre le protocole de Kyoto. Cette position, allant à l'encontre des intérêts du Québec, va également à contresens de la position libérale dans ce dossier. Lui qui se dit tout à fait inconfortable avec les orientations de l'Alliance canadienne, comment pourra-t-il être plus à l'aise avec celles pour lesquelles il a mené bataille?

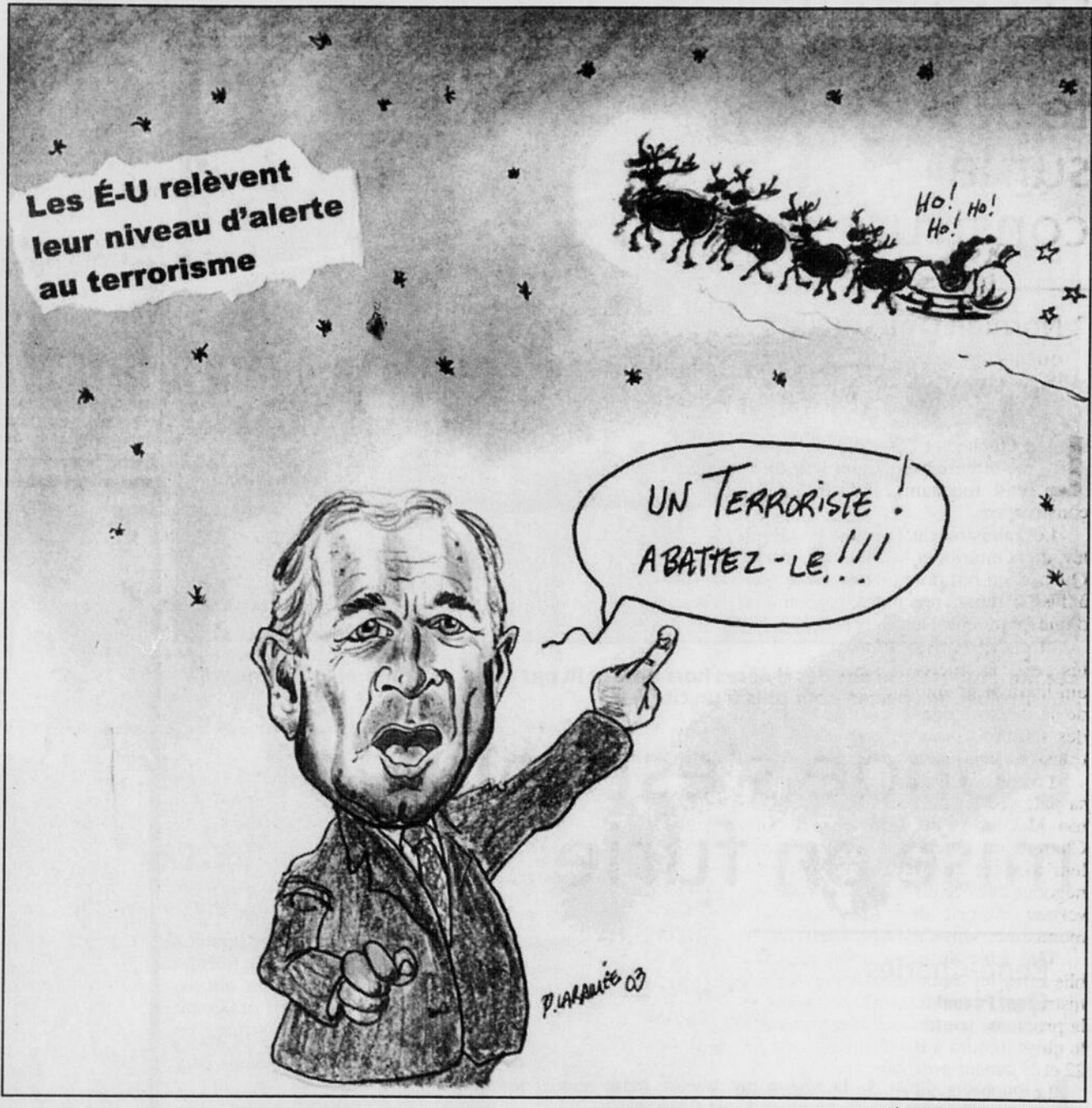
Appelés à désigner une réalisation importante d'André Bachand depuis qu'il est en poste, les gens du comté se souviennent surtout de sa brève apparition dans la course à la chefferie de son ancien parti. Cependant, les gens auraient sûrement aimé se rappeler l'aide qu'il aurait dû apporter aux sinistres des inondations qui ont frappé la région l'été dernier. Ou encore avoir en mémoire l'efficacité de ses actions envers les travailleurs de Magnolia et ceux de la mine Jeffrey, à Asbestos. Sur ce dernier dossier, on se rappellera plutôt qu'André Bachand a voté en faveur du projet de loi C-48 favorisant ainsi les grandes pétrolières au détriment des compagnies minières...

Comment va-t-il vivre aussi avec le vote des libéraux contre la reconnaissance de la nation québécoise, lui qui s'est abstenu de prendre position? S'il joint leurs rangs, deviendra-t-il tout à coup le défenseur de la loi sur la clarté référendaire qu'il a pourtant décriée? Exigera-t-il de Paul Martin, responsable du déséquilibre fiscal, de verser les 28 millions \$ dus à la circonscription de Richmond-Arthabaska ou se mettra-t-il comme son futur chef à nier son existence?

Malheureusement, les gens d'ici n'ont pas de pareils souvenirs de leur député. La raison en est bien simple: André Bachand consacre ses énergies à mousser sa carrière bien plus qu'à défendre les intérêts des gens de son comté. De cela, la population de Richmond-Arthabaska s'en souviendra aux prochaines élections.

À entendre André Bachand, c'est maintenant à la population de Richmond-Arthabaska de décider avec quel parti il poursuivra sa carrière. En réalité, la population s'est déjà prononcée en novembre 2000 en votant pour un candidat du Parti conservateur. Depuis, a-t-il pris soin de lui demander son avis quand il a décidé de siéger comme indépendant? Le fera-t-il quand il décidera de traverser la Chambre pour joindre le Parti libéral parce que ses chances de demeurer député y semblent meilleures? Est-ce ce comportement qu'il qualifie de convictions? En fait, André Bachand est fidèle à sa réputation quand il s'agit de s'occuper de sa carrière. À ce sujet, le président de

André Bellavance
L'auteur, André Bellavance, était candidat du Bloc Québécois à l'élection fédérale de 2000 dans la circonscription de Richmond-Arthabaska.



patlaramee@sympatico.ca

Fumer reste un mauvais choix

Mme Sylvie Bégin pour le collectif d'intervention en insécurité alimentaire

Je comprends parfaitement le commentaire du journaliste dont vous faites mention dans votre lettre. M. Goupil n'a jamais dit que cette personne n'était pas un bon pauvre ni qu'elle n'était pas parfaite... Mais il faut se rendre à l'évidence! Quand on n'a rien à se mettre sous la dent, il me semble aberrant de prendre le peu d'argent qu'on a et l'envoyer en fumée! Le monsieur en question dans la chronique de M. Goupil pourrait manger plus qu'à sa faim avec 60\$ par semaine; il ne serait pas obligé de manger du gruau matin et soir.

J'ai déjà vu un reportage à la télévision qui traitait de la pauvreté. La plupart des personnes qui nous ont été présentées n'arrivaient pas à nourrir leurs enfants, mais elles avaient assez d'argent pour fumer! On a beau ne pas vouloir juger, si je n'avais rien à offrir à mes enfants aux repas, je me sentirais bien mal venue de brûler ainsi le peu d'argent que j'aurais. Le reportage qui m'avait le plus marquée montrait une dame seule avec ses deux jeunes enfants. Elle n'avait plus l'électricité, car le service avait été interrompu faute de paiement. Elle avait de la difficulté à se nourrir ainsi que ses enfants. À la fin du reportage, on la devinait en train de laver ses enfants à l'eau froide et à la noirceur, faute d'électricité; puis la der-

nière image que l'on nous montre est la leur de la cigarette que la dame fume en lavant ses enfants à l'eau froide!

J'ai aussi vu aux nouvelles il y a quelques années un reportage sur un restaurant qui offrait le déjeuner gratuitement aux démunis dans le temps des fêtes. Une dame regardait son assiette et levait les mains au ciel pour remercier le Bon Dieu pour ce bon déjeuner... et devinez ce qu'elle tenait entre ses doigts??? Si elle ne brûlait pas son argent, elle pourrait avoir un bon déjeuner à tous les matins! Chacun ses priorités! Mais il faudrait que les gens apprennent à assumer leurs choix...

Maryse Paul Ascot Corner

On prêche par l'exemple?

Je fus très surprise hier (dimanche) en me rendant à une partie de hockey de mon garçon, qui joue au niveau midjet, d'entendre à la radio que les joueurs du hockey mineur de Sherbrooke se rendaient à une partie de hockey du Saint-François. Ce matin (lundi) dans La Tribune, on nous relate 500 billets achetés.

garres. Mais, ce qui me surprend encore plus, c'est que, depuis quelques années, notre association de hockey nous rabat les oreilles avec le système de «franc jeu»; points accordés à l'équipe si elle ne dépasse pas «x» minutes de punitions pendant la partie et que cette même association «encourage» une équipe comme le Saint-François.

Personnellement, je n'ai jamais assisté à ces rencontres, mais je connais quelques parents qui n'amènent pas leurs enfants à ces parties parce que c'est trop violent; il y a beaucoup de ba-

C'est bizarre, je croyais que les parents prêchaient par l'exemple et que notre association de hockey aussi?

Sylvie Breton

Quel concert!

J'ai assisté cet après-midi (dimanche) au concert de Noël de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke avec le choeur symphonique et Mme Natalie Choquette et je suis repartie totalement émerveillée. Je veux féliciter chaque personne qui a travaillé à faire de ce concert un moment magique et merveilleux.

nous avez offert. Vous avez su nous faire partager votre passion dans une atmosphère de joie. On pouvait sentir le plaisir que vous aviez à jouer, à chanter, à diriger. Vous avez fait vibrer nos âmes! Merci pour la qualité de ce concert! M. Laforest a bien raison de dire que nous pouvons être fiers de vous et de l'excellent travail que vous réalisez.

Je sais qu'il y a beaucoup d'heures de travail pour arriver à ce que vous

Nicole Beaudet

Beaucoup d'argent investi, peu de résultats

Vendredi le 12 décembre je devais me rendre au centre-ville de Sherbrooke. Il était 14h30 et nous étions à deux semaines de la fête de Noël. Dans la rue Wellington nord, j'ai compté un total de six personnes et à l'oeil, l'intérieur des commerces était presque vide. Il y avait aussi deux personnes déguisées en personnages de conte de Noël qui semblaient tellement s'ennuyer qu'ils frisaient le ridicule. Tout ça dans un décor de 17 locaux vides, ce qui offre une impression de désolation.

du fait que les trottoirs y étaient tellement glissants qu'il était dangereux de s'y aventurer.

On ne compte plus l'argent investi dans la revitalisation du centre-ville. Si cet argent provient des commerçants qui y font affaire, je n'ai pas à me prononcer sur ces investissements, mais si cet argent provient de la poche des contribuables, dont la mienne, alors je pense qu'il est temps pour les élus de revoir leur façon de faire.

Jean Chenay

Hier aux nouvelles télévisées on pouvait voir des gens qui se plaignaient

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

Un interprète gestuel pour Karl Young



David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Privé de son interprète gestuel pendant plus d'un mois par la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, Karl Young, un jeune muet de l'école du Touret, a maintenant en main les évaluations qui prouvent qu'il a besoin de cette ressource pour pouvoir s'exprimer en classe. La CSRS est donc revenue sur sa décision et offrira les services d'interprète à Karl au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire.

«Ça prouve que je ne me battais pas pour rien, se réjouit la mère du jeune, Lucie Grimard. Ces résultats prouvent à tout le monde que c'est ce dont mon fils a besoin. C'est un gros soulagement.»

Les pressions exercées par la mère de Karl ont eu leur impact sur la direction de l'école et la CSRS. Trois semaines avant d'obtenir le résultat des évaluations réalisées par un neurologue, un orthopédiste et un ergothérapeute, l'école du Touret a décidé de fournir à nouveau le service d'interprète à l'élève en puisant à même son budget.

Le résultat des évaluations a été livré oralement au début de novembre, un «véritable tour de force», selon le directeur général adjoint de la CSRS,

Michel Bernard, qui se félicite d'avoir obtenu les évaluations avant la date promise à Mme Grimard.

Même s'il n'a toujours pas reçu copie des évaluations, M. Bernard confirme que Karl aura droit à son interprète au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire. Son cas sera ensuite réévalué, une démarche normale, indique-t-il.

La CSRS a «bien agi»

M. Bernard refuse par ailleurs de blâmer l'école du Touret ou la commission scolaire dans cette affaire, où l'interprète partagé par Karl et un autre élève a finalement été attribué à 100 pour cent à l'autre élève au mois de

septembre. Du coup, cette décision privait totalement le jeune muet de l'outil qui lui permet de se faire comprendre. Karl est incapable de parler en raison d'une apraxie sévère du langage. Il présente aussi une déficience intellectuelle modérée et doit recourir au langage des signes du Québec (LSQ) pour communiquer.

Le directeur général adjoint de la CSRS ne croit pas qu'on aurait dû attendre le résultat des évaluations avant de priver Karl de son interprète gestuel. Ce service lui avait été attribué l'an dernier à son ancienne école, sans jamais avoir fait l'objet de recommandations par des professionnels.

«Dans ces circonstances-là, il n'était

pas supposé avoir droit à un interprète, explique M. Bernard. Nous devons avoir une vision juste (avant de lui attribuer la ressource). Je considère que nous avons bien agi dans l'ensemble de la situation. Les bonnes décisions ont été prises dans ce dossier-là et on a fait ce qu'on pouvait dans les circonstances.»

Besoin d'ordinateurs

Selon la mère de l'élève, les évaluations prouvent non seulement que Karl a besoin d'un interprète, mais recommandent aussi que le jeune ait accès à deux ordinateurs, l'un pour l'aider à communiquer, l'autre pour écrire.

Lucie Grimard souligne que son fils «comprend plus de signes qu'il est capable d'en faire». Conséquemment, «il faut amener sa communication au même niveau que sa compréhension», estime la mère.

Les ordinateurs dont Karl a besoin pourraient être financés en partie par des subventions devant être obtenues par le Centre de réadaptation Estrie.

Le clavier d'un des deux ordinateurs comporte des signes qui, lorsqu'on appuie sur ceux-ci, émettent les sons correspondants, ce qui aiderait Karl à se faire comprendre. L'autre ordinateur donnerait l'occasion au jeune d'écrire, lui qui peut difficilement manipuler un crayon.

Le Québec et l'Ontario reprennent le dialogue sur la construction

Norman Delisle (PC)
QUÉBEC

Le Québec et l'Ontario ont la ferme intention de régler leur différend touchant l'industrie de la construction.

Les ministres du Travail Chris Bentley, de l'Ontario, et Michel Després, du Québec, en ont donné l'assurance hier, à l'issue d'une rencontre préliminaire d'une heure entre les deux hommes.

«Il y a de la frustration des deux côtés de la frontière au sujet des règles qui limitent la mobilité dans l'industrie de la construction et on veut trouver des solutions pour réduire ces restrictions», a déclaré le ministre Bentley.

Le ministre Després a souligné pour sa part que les premiers ministres Dalton McGuinty, de l'Ontario, et Jean Charest, du Québec, avaient mandaté leur ministre du Travail respectif pour négocier dans ce dossier. «Il y a une ouverture d'esprit des deux gouvernements en ce sens», a dit M. Després.

Une table de négociation sera établie entre les deux provinces et les ministres du Travail feront le point lors de la prochaine conférence interprovinciale qui se tiendra à Banff, en Alberta, les 22 et 23 janvier prochain.

Le Québec a conclu des ententes en matière de mobilité de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction avec l'Ontario en 1993, 1994, 1996 et 1999. Ces ententes ont permis la mise sur pied d'un régime de reconnaissance de la qualification professionnelle, des compétences et des expériences de travail des ouvriers et des entrepreneurs. Avant la signature de l'entente de 1999, le gouvernement ontarien avait adopté le 22 mai 1999 la loi 17. Cette loi avait pour effet notamment d'interdire aux entreprises québécoises l'octroi de contrats de travaux publics du gouvernement ou du secteur parapublic de l'Ontario (hôpitaux, conseils scolaires, universités, collèges et municipalités).

De plus, les entrepreneurs québécois devaient être inscrits au Bureau de protection des emplois avant de pouvoir soumissionner pour des travaux de construction dans le secteur privé, et les responsables de chantiers ontariens ne pouvaient pas embaucher des travailleurs québécois qui n'étaient pas inscrits au Bureau de protection des emplois.

L'entente de 1999 a permis de suspendre les effets de la loi 17 à l'égard des travailleurs et des entreprises du Québec. En contrepartie, le Québec mettait en veilleuse sa plainte, déposée auprès du Secrétaire au commerce intérieur, pour non-respect des engagements pris à l'égard de l'accès non discriminatoire aux marchés publics de cette province.

L'entente de 1999 a été reconduite en novembre 2000 pour une période d'une année, à la demande de l'Ontario, cette dernière se disant incapable d'en apprécier correctement l'application et les résultats en raison du grand nombre de chantiers en cours dans l'Outaouais ontarien.

À l'automne 2001, le Québec proposait de la prolonger pour une période supplémentaire de deux ans, mais les négociations ont échoué et ont été définitivement rompues le 7 février 2002.

POUR LE TEMPS DES FÊTES, LA FAMILLE S'AGRANDIT.



LA TOUTE NOUVELLE SWIFT* 2004 À partir de 13 495 \$†

• 5 PORTES • VOLANT INCLINABLE
• SIÈGE DU CONDUCTEUR À HAUTEUR RÉGLABLE • 103 ch • RADIO AM/FM/CD
• DEUX COUSSINS GONFLABLES
• DE L'ESPACE POUR 5

Location à partir de
169 \$**
par mois sur 60 mois avec
1 325 \$ comptant

0 \$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

PREMIER VERSEMENT GRATUIT

SUZUKI PAIE LE PREMIER MOIS DE LOCATION SUR TOUS LES NOUVEAUX MODÈLES 2004†

OU

0 %

FINANCEMENT À L'ACHAT POUR TOUS LES MODÈLES 2004†



LA TOUTE NOUVELLE VERONA 2004 À partir de 22 995 \$†

MOTEUR 6 CYLINDRES DE SÉRIE
• FREINS À DISQUE AUX QUATRE ROUES
• 155 ch • CLIMATISEUR • RADIO AM/FM/CD/CASSETTE • RÉGULATEUR DE VITESSE
• GLACES/SERRURES/RÉTROVISEURS CHAUFFANTS À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Location à partir de
269 \$**
par mois sur 60 mois avec
3 300 \$ comptant

0 \$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

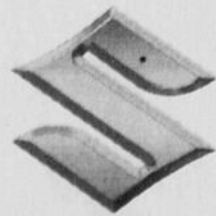
SUZUKI. ÇA BOUGE.

VOUS SEREZ ENCORE PLUS ÉTONNÉ EN VISITANT VOTRE CONCESSIONNAIRE SUZUKI OU LE WWW.SUZUKI.CA

Fier commanditaire
MADD
Le meilleur moyen d'être sûr

SHERBROOKE SUZUKI - Rock Forest (819) 340-1200
CONCEPT SUZUKI - Granby (450) 372-2007

*Le financement à l'achat ou taux de 0 % jusqu'à 36 mois est disponible auprès de la Banque de la Nouvelle-Écosse ou de Crédit Suzuki Canada, à concurrence du prix d'achat complet de tout modèle 2004 neuf disponible. Exemple : pour un emprunt de 10 000 \$ à un taux d'intérêt annuel de 0 % pour un terme de 36 mois, les mensualités sont de 277,77 \$. Le coût d'emprunt est de 0 \$ et l'obligation totale est de 10 000 \$, T.P.D.S.M. de la Suzuki Swift TM 2004 et de la Verona GL TA 2004. Transport et préparation (995 \$) en sus. **Offre d'une durée limitée pour les clients admissibles à la location des véhicules suivants : Suzuki Swift TM 2004, Suzuki Verona GL TA 2004. Le paiement de location est basé sur un terme de 60 mois pour des mensualités de 169 \$/269 \$ (obligation locative totale de 11 450 \$/19 443 \$ incluant le comptant initial) avec kilométrage alloué de 100 000 km (0,10 \$/km additionnel). Le taux annuel est de 4,9 % avec comptant requis de 1 325 \$/3 300 \$. L'offre de location inclut les frais de transport et de préparation (995 \$). Aucun dépôt de sécurité requis. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails et autres conditions applicables, et pour connaître les diverses options d'achat offertes à la fin du bail. Certains concessionnaires peuvent louer à un taux moindre. Les offres de location sont disponibles pour une durée limitée auprès de créditLinx et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. D'autres offres et taux de location sont aussi disponibles auprès de Crédit Suzuki Canada. Les offres de location et de financement s'adressent aux clients admissibles au crédit (S.A.C.). Les offres de location, de financement et les P.D.S.M. n'incluent pas les frais d'immatriculation, d'assurances, d'administration, d'acquisition, d'enregistrement RDPRM ou toutes taxes applicables. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. †Le premier versement de location et les taxes applicables seront payés par Suzuki Canada Inc. sur tous les nouveaux modèles Suzuki 2004 et ce, pour tous les termes de location. Le client commencera ses mensualités 30 jours après le début du bail.



SUZUKI
C'EST VRAI

Agroalimentaire

Un bon plat de dinde sauvage!

La Volière sous les pins offre un produit unique en région



Olivier Bouffard

STUKELY-SUD

Les éleveurs de dinde ne courent pas les rues dans la région, mais on en retrouve toutefois quelques-uns. Parmi ceux-ci, la Volière sous les pins peut se targuer d'être la seule entreprise à proposer de la dinde sauvage.

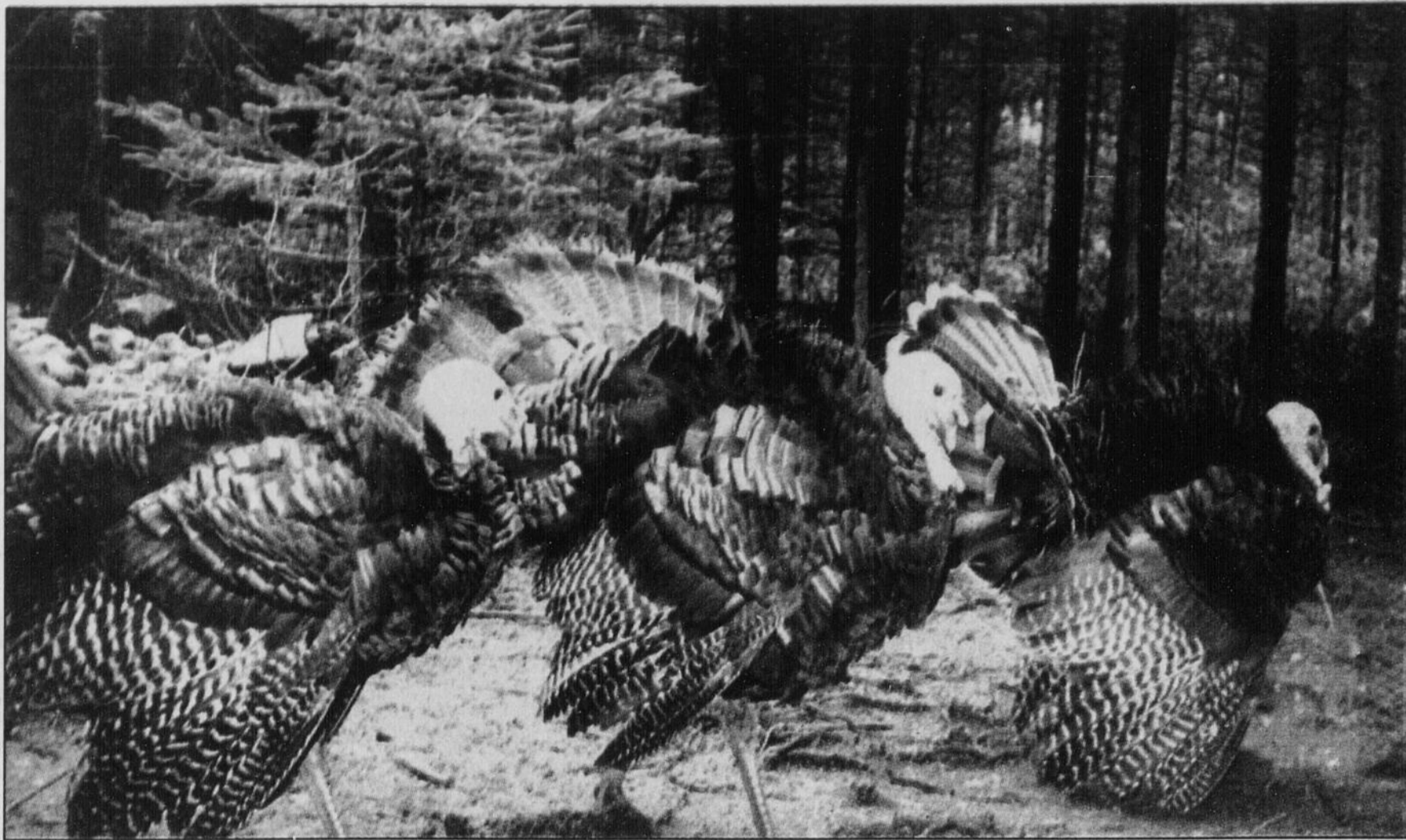
Le produit est très en demande, assure Nathalie Beaudette. Tellement que si vous désirez remplacer votre dindon traditionnel des fêtes par une dinde sauvage, il faudra patienter au moins jusqu'à l'an prochain. «J'ai tout vendu, les gens commencent à appeler en mars pour réserver leur dinde», explique Mme Beaudette, qui a amené à maturité 50 volatiles cette année.

Plus impressionnant, la Volière sous les pins a réussi à écouler toutes ses dindes en se fiant presque entièrement sur le bouche à oreille. La petite exploitation agricole ne courtise pas les détaillants en alimentation. Une boucherie de Sherbrooke a bien commandé deux dindes l'an dernier, indique Mme Beaudette, qui ajoute que «cette année ils en ont commandé quatre», mais c'est tout.

Des inconvénients

L'élevage de dindes sauvages n'est pas sans inconvénient, raconte Mme Beaudette. La première tempête hivernale de l'année a jeté à terre les filets qui constituaient la volière des dindes dans la forêt. Qu'à cela ne tienne, Mme Beaudette et son conjoint se sont faits à l'idée de devoir repriser les filets, et cette dernière songe même à agrandir la volière l'an prochain pour élever davantage de dindes sauvages.

Car il faut beaucoup d'espace pour élever des dindes sauvages, explique Mme Beaudette. Contrairement à leur cousines domestiques, les dindes sauvages savent voler. Mme Beaudette ra-



La Tribune, Olivier Bouffard

Il est trop tard pour espérer obtenir une des dindes sauvages de la Volière sous les pins pour Noël cette année, mais on peut toujours en réserver une pour l'an prochain. Nathalie Beaudette songe déjà à agrandir sa volière pour élever plus de 50 dindes sauvages l'an prochain.

conte avec humour la chasse de longue haleine qu'il lui a fallu entreprendre pour rattraper une dinde qui s'était échappée de l'enclos.

Outre la faculté de voler, les dindes sauvages diffèrent à bien des égards des dindes domestiques. Leur viande est moins sèche, assure Mme Beaudette, qui ajoute qu'elle a de surcroît un goût plus fruité.

«Les dindes domestiques bougent moins, la proportion des fibres de leur viande est différente. De plus, dans la volière les dindes mangent des framboises, des merises, beaucoup de feuilles.

Elles creusent aussi des trous et mangent tout ce qu'elles y trouvent, comme des vers de terre par exemple».

Un autre avantage de la dinde sauvage est le temps de cuisson, fait valoir Mme Beaudette. Pour un oiseau de six kilos, deux heures et demie de cuisson au four suffiront si la dinde est couverte. Il ne restera plus qu'à découvrir pour rôti au goût. Par contre, «pour une dinde domestique de six kilos, on parle d'une heure de cuisson par livre, ce qui fait environ 12 heures, et en plus il faut s'atteler pour l'arroser à tout moment», indique Mme Beaudette.

Contrairement aux dindes domestiques, dont l'alimentation est constituée presque entièrement de moulées, Mme Beaudette estime que seulement 70 % de l'alimentation de ses dindes sauvages est constituée de mélanges de grains achetés d'un producteur local.

Bien qu'elle raconte avoir déjà vu d'authentiques dindes sauvages, attirées par les gloussements de son élevage, s'approcher de la volière, Mme Beaudette indique que les dindes sauvages qu'elle élève sont des créatures fragiles. Elles sont particulièrement sensibles aux courants d'air, de même

qu'aux basses températures.

Les dindes sauvages sont également plus petites que les dindes domestiques. Alors que les poussins de ces dernières font environ le double de la taille d'un poussin de poule, le poussin de la dinde sauvage a une grosseur équivalente à la moitié d'un poussin de poule. Après 26 semaines, la dinde est prête à la consommation, mais il faudra attendre deux ans pour qu'elle se reproduise. Les plus beaux spécimens fourniront huit kilos de viande une fois apprêtés, alors que les femelles pèseront de cinq à six kilos une fois vidées.



Joyeuses fêtes

Voici de retour cette période de l'année où tout est prétexte à d'heureuses retrouvailles, au partage et à la célébration en famille et entre amis.

Le congé des fêtes est aussi un moment choisi pour regarder le chemin parcouru au cours des derniers mois, et pour envisager les mois à venir sous le signe de l'espoir et du progrès.

À vous et à vos proches, mes souhaits les plus chaleureux de bonheur, de santé, de prospérité et de paix pour Noël et le Nouvel An.

Le premier ministre du Québec,

Jean Charest

Québec